

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

HTR* HT TTC Lorsque le demandeur récupère la TVA, le montant récupéré doit apparaître dans les ressources publiques.

Bénéficiaire du Projet : _____
 Intitulé du Projet : _____

DEPENSES			RESSOURCES							
Nature (préciser et détailler les postes de dépenses)	Montant HT	Montant TTC	Origine	Montant	%					
Dépenses éligibles			Ressources							
1 - dépenses directes			1 – aides publiques							
Acquisitions immobilières : - bâtiment - terrain Travaux : - Lot 1 - Lot 2 - Lot... Matériel – équipements : Acquisition et pose des jeux Amortissements Prestations intellectuelles : - études - frais de maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage - frais de conseil, d'expertise ... Autres dépenses : - déplacements - fournitures - frais de communication de l'opération - autres (à préciser) Dépenses de personnel (salaires et charges) - -			Union européenne							
			État - DETR							
			Région							
			Département							
			Communes ou groupements de communes							
			Établissements publics							
			Autres (à préciser)							
			...							
			Sous-Total aides publiques			0,00 €				
			2 - dépenses indirectes			2 – autres ressources				
Préciser la base de calcul : - coûts réels avec clé de répartition - coûts simplifiés (taux forfaitaires, coûts unitaires, montants forfaitaires) - dépenses indirectes de personnel - dépenses indirectes de fonctionnement Sous-Total dépenses indirectes			- aides privées							
			...							
			...							
			...							
			Sous-Total autres ressources			0,00 €				
			3 - contributions en nature			3 – autofinancement sur dépenses éligibles				
			- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels - apport de services - apport via du travail non rémunéré Sous-Total contributions en nature					- fonds propres		
								- emprunts		
								- crédit bail		
								- autres		
...										
...										
...										
Sous-Total autofinancement sur dépenses éligibles	0,00 €									
4 – contributions en nature				4 – contributions en nature						
- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels - apport de services - apport via du travail non rémunéré Sous-Total contributions en nature				- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels						
			- apport de services							
			- apport via du travail non rémunéré							
			Sous-Total contributions en nature	0,00 €						
			Sous-Total des dépenses éligibles			Sous-Total des dépenses éligibles				
				0,00 €		0,00 €			0,00 €	
			S'il y a lieu, recettes nettes générées par le projet (à déduire)	0,00 €		0,00 €				
			Total des dépenses éligibles (assiette éligible)	0,00 €		0,00 €	Total des ressources (sur assiette éligible)		0,00 €	
			Le cas échéant Investissements non éligibles (à préciser)				Ressources sur assiette non éligible (à préciser)			
							...			
...										
...										
Total des dépenses non éligibles	0,00 €	0,00 €			Total des ressources sur assiette non éligible		0,00 €			
TOTAL GENERAL					TOTAL GENERAL					
	0,00 €	0,00 €					0,00 €			

* Si HTR, inscrivez les montants dans la colonne TTC

ECHANCIER PREVISIONNEL DES VERSEMENTS DE LA SUBVENTION

L'année N est l'année en cours

	Montants		
	Semestre 1	Semestre 2	
Année N		300 000,00 €	300 000,00 €
Année N+1			0,00 €
Année N+2			0,00 €
Année N+3			0,00 €
Année N+4			0,00 €
	0,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €